



## CHS-CT Moselle du 14 mai 2020

### *Une instance plus que jamais indispensable qui offre un regard sur ce qui se passe ailleurs*

Ce CHS-CT s'est tenu en audioconférence, avec près de 40 personnes toutes directions confondues ! Les organisations syndicales ont demandé la tenue de ce CHS -CT pour modifier le DUERP et y inscrire le risque biologique lié au COVID 19.

Les échanges, nombreux et intenses sont difficiles car il faut être disciplinés pour ne pas transformer ce CHS-CT en foire !

La liminaire intersyndicale a été transmise précédemment.

#### **Les mesures relatives à l'organisation du travail**

##### **Pour la DDFIP :**

Les mesures organisationnelles vont évoluer. Il est prévu un retour progressif avec pleine capacité de travail, selon un échéancier connu par les agents. Le télétravail reste la règle pour tous les agents fragiles. Il n'y aura pas d'accueil physique, l'accueil sur rendez-vous doit rester exceptionnel. Exception faite pour la trésorerie hospitalière (située à l'intérieur de l'hôpital) qui est restée ouverte pendant toute la période de confinement.

##### **Pour l'INSEE :**

Le recours massif au télétravail a été favorisé par le fort taux d'équipement en pc portables. La quasi totalité des agents est en télétravail.

Il n'y a pas de réception du public à l'INSEE, la présence des agents sur site n'est donc pas obligatoire.

##### **Pour les DOUANES**

L'organisation du travail passe par une analyse de la capacité des agents à reprendre le travail sur site, le télétravail et/ou le travail à distance.

Un courriel est formalisé pour chaque agent afin de cadrer l'activité de l'agent, et favoriser le dialogue avec le chef de service. Le présentiel ne peut être réalisé que sur les sites où des mesures ont été prises.

Les ASA garde d'enfants sont maintenues jusqu'au 1<sup>er</sup> juin sans attestation de l'école fermée.

Si les agents n'ont pas de missions identifiées dans le PRA, ils sont maintenus en ASA pour baisse d'activité.

**Si FO reconnaît la complexité d'élaboration du PRA, pour autant il ne peut être question de reprise d'activité si toutes les mesures sanitaires ne sont pas réunies au préalable.**

**A la DDFIP, en cette période de campagne IR, l'accueil physique est un sujet crucial. Rappelons que nous sommes un service public, et que 15 % de la population n'a pas d'accès internet, sans compter les personnes ayant du mal à s'exprimer par téléphone. La réception sur rendez-vous a muté en réception sur rendez-vous téléphonique. C'est devenu un accueil distanciel.**

**A ce jour, le DDFIP n'envisage pas la reprise de l'accueil physique dans les semaines qui viennent... ni même après et ne fixe aucune limite à cette durée.**

**FO a également évoqué le décret du 5 mai 2020 autorisant l'utilisation du matériel personnel pour le télétravail.**

**Dans les trois directions, des groupes de travail sont organisés pour débattre de cette faisabilité.**

Le sujet des pointeuses et des horaires décalés présente un caractère hypersensible...mais uniquement à la DGFIP !

Que ce soit à l'INSEE ou aux Douanes, toutes les pointeuses ont été neutralisées au moins jusqu'à fin mai pour avoir le recul nécessaire pendant cette période de retour progressif et de mise en place du PRA. Les agents sont au forfait journalier, ce qui leur permet de décaler leurs horaires de travail en raison de problèmes de transports ou de garde d'enfants. Tout ces points sont organisés et discutés en interne entre les agents et les chefs de service.

Pour le DDFIP en revanche, bien que se disant ouvert à la discussion, le dispositif de pointeuse doit rester en place, et les agents obligés de badger...

Pour FO, ce positionnement remet largement en cause les sens de circulation établis sur les sites, et particulièrement les petits sites...puisque tout le monde converge un peu près en même temps au moins 4 fois par jour vers un seul et même endroit : la pointeuse !

Quelle analyse doit-on faire de cela ? A chacun de voir...

La direction envisage peut-être d'adapter les horaires pour les collègues empruntant les transports en commun sur l'axe Metz-Thionville, pour éviter la sur fréquentation des trains due à la présence des travailleurs frontaliers se rendant au Luxembourg.

**Ou comment faire une application très mesurée des risques !**

## **L'aménagement et l'usage des locaux**

### **Pour l'INSEE :**

Le prestataire fait le ménage au quotidien.

Le site Themis est très grand, donc il n'y a aucun problème de distanciation mais il faut éviter que les agents se retrouvent trop isolés les uns des autres dans ce bâtiment. Le site Malraux est plus dense.

Les agents sont seuls dans les bureaux, et ils ont été équipés chacun d'un kit de nettoyage pour leur environnement de travail.

La badgeuse étant neutralisée, une feuille de présence est nécessaire pour assurer la sécurité des agents (en cas d'incendie par exemple).

### **Pour les DOUANES :**

Les mesures qui ont été mises en place sont proches de celles élaborées par l'administration centrale.

Le nettoyage des locaux a été renforcé la semaine dernière. Quelques sites sont en difficulté, notamment parce que la société de nettoyage a elle-même des difficultés de personnel qui se trouve en ASA garde d'enfants. Un agent est dédié à des contacts réguliers et veille à ce que les prestations soient réalisées. Les véhicules de service font également l'objet de nettoyage, disposent d'un kit (désinfectant-essuie-tout) et les garages suivent un mode opératoire adapté.

### **Pour la DDFIP :**

Sur le nettoyage des bureaux : les remontées des besoins se font par les chefs de service qui sont très attentifs à ce problème.

Chaque chef de service a déterminé sa propre capacité immobilière d'accueil. Il n'y a pas de situation à problème. Certains agents occuperont les bureaux de collègues télé travailleurs d'autres services (BCR-BDV).

Des consignes sur le sens de circulation à l'intérieur des bureaux ont été données, afin que les agents ne se croisent pas. Les agents doivent être eux-mêmes vigilants dans les couloirs. Les entrées et sorties des bâtiments sont différentes.

Toutefois, ces plans de circulation n'ont pas été présentés aux organisations syndicales qui ont toutes dénoncé qu'à la DDFIP, contrairement aux Douanes et à l'INSEE, les pointeuses ne soient pas neutralisées. Dans les faits, dans les gros sites : les sens de circulation ne peuvent pas être respectés à cause de la badgeuse.

**FO condamne l'empressement de certains chefs de service à remettre les agents au travail, alors même que la reprise devait être...progressive !**

**FO a également remis en cause le nettoyage des locaux pendant les heures de travail des agents, obligés de sortir de leurs bureaux (distanciation physique?) pendant le nettoyage.**

**FO dénonce également le non remplacement du personnel absent chez ONET, qui oblige une seule personne à gérer tout un bâtiment, avec des conditions de travail très difficiles (panne d'ascenseur notamment pour un bâtiment de 5 étages).**

### **La protection des agents :**

#### **Pour l'INSEE :**

Les agents de l'insee qui se rendent sur les sites ont tous été dotés de masques.

Un kit de nettoyage a été donné à chaque agent pour le nettoyage de son environnement de travail (clavier, téléphone, souris, bureau).

#### **Pour les DOUANES :**

Les trois préfectures ont doté les agents de masques en tissus lavables. Ce sont elles qui contingentent le stock de chaque administration.

Des fiches sur le port du masque et des gants ont été transmises aux agents.

Les lingettes désinfectantes font défaut, un kit d'essuie tout et de désinfectant leur a été substitué.

#### **Pour la DDFIP :**

La présidente rappelle que le port du masque ne peut être que complémentaire aux gestes barrières.

Des poubelles dédiées aux déchets de ce type ont été installées. Chaque agent a la responsabilité de son poste de travail, et le matériel ne doit pas être prêté.

L'ensemble des sites recevant du public a été équipé de vitres.

**FO relève la pénurie de moyens mis dans la protection sanitaire, et le retard pris pour doter les sites au compte-goutte.**

Les directions, à l'instar du national, ne font que gérer la pénurie, et FO dénonce à ce titre le manque de transparence dans le discours (les premiers jours, le gel hydroalcoolique n'était pas indispensable, les masques étaient inutiles...), alors que maintenant on essaye d'équiper tous les agents !

FO demande à ce que chaque agent puisse, dans le cadre professionnel, être doté d'un masque !

## **La restauration**

Sur les sites de Metz, bénéficiant aux 3 directions, le prestataire de restauration n'est à ce jour pas en capacité de proposer des paniers repas !

FO a posé les questions qui fâchent : comment se fait-il qu'une importante société de restauration n'ait pas proposé, dès qu'elle en avait la possibilité, de fournir des paniers repas pour les agents de Metz . Cette question n'a trouvé qu'une réponse économique - financière de rentabilité pour le prestataire .

En attendant, chaque agent en résidence à Metz peut bénéficier du remboursement forfaitaire (17,50 €) des frais de repas...double peine pour l'état !

A la DDFIP, sur le site d'Hayange, le restaurant conventionné proposera des paniers repas à compter du 2/06, à Metz le restaurant « Curel » sera ouvert le 25/05/2020 et pour les autres sites, la déléguée départementale à l'action sociale prendra contact avec les présidents d'association.

## **L'information des agents et le dispositif de soutien**

### **Pour l'INSEE**

Les agents ont tous été contactés par leur chef de service par courriel et téléphone.

Les encadrants et les représentants du personnel ont été mobilisés pour faire remonter des situations particulières.

### **Pour les DOUANES**

Un système de messagerie interne a été utilisé pour informer tous les agents.

Le psychologue du travail et l'assistant de prévention ont été sollicités pour l'accompagnement social des agents .

### **Pour la DDFIP**

La communication s'est faite par messagerie principalement, que ce soit au national ou au niveau local.

La direction a mis à disposition le système des audioconférences pour les réunions de service.

## **Intervention des Assistantes de service Social (ASS)**

Les ASS ont été en télétravail dès le début du confinement. Elles ont consacré leur action à l'accompagnement individuel. Les appels ont porté sur le logement, le positionnement des agents, les congés « aidant familial » la conduite à tenir, les ruptures conventionnelles etc. Elles ont en plus été sollicitées sur toutes les demandes spécifiques à la crise sanitaire.

Elles ont évoqué la fragilité psychologique des agents, leur difficulté due ou compliquée par le confinement dans leur sphère familiale avec des problèmes de couple quand ils étaient en pleine séparation, de difficultés éducatives pour assurer la continuité scolaire des enfants, la prise en charge des ascendants, des soucis financiers pour certains et le sentiment d'isolement d'agents ayant du mal à vivre le confinement.

La rupture du lien avec le service a été largement évoquée.

Depuis l'annonce de la fin du confinement, l'accompagnement des agents évolue : beaucoup d'émotions, de colère, d'abattement envers leur direction.

Le télétravail génère d'une part de lourdes charges émotionnelles, notamment pour les agents qui font de l'accueil téléphonique et d'autre part de fortes interactions ou tensions dans la vie familiale.

Enfin, la période post confinement s'élargit à d'autres préoccupations ou angoisses et va induire de nouveaux besoins d'échanges, d'accompagnement avec la nécessaire reconstruction d'une cohésion au sein des équipes de travail.

**FO partage entièrement ce constat et que nous n'avons cessé de dénoncer au cours des audio-conférences .**

**FO salue le travail et l'investissement particulièrement important des acteurs de l'action sociale.**

**FO regrette que les ASS n'aient été invitées à intervenir qu'en toute fin de séance ( soit après 4h). La santé physique, psychologique et psychique de tous les agents ainsi que le bien-être au travail sont primordiales à une reprise du travail dans les meilleures conditions, et pourtant, les directions ont fait passer l'aspect matériel et organisationnel avant l'humain.**

**FO condamne la tenue d'un CHS-CT cadré sur une demi-journée, portant pour la santé et la sécurité des agents dans le contexte de la reprise d'activité, en état d'urgence sanitaire !**

**Prenez soin de vous et de vos proches**